

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1962)  
**Heft:** 5-6

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **SCHWEIZER KUNST ART SUISSE ARTE SVIZZERA**

GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN

SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

SOCIETÀ PITTORI, SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

Juni/Juli 1962

Bulletin No. 5/6

Juin/Juillet

## **ARCHITECTURE ET DÉCOR**

Si elle est autre chose et plus qu'une simple industrie de l'abri, si elle est aussi une action de l'esprit sur la matière et sur l'espace, l'architecture est un signe sensible de la vie de la conscience avant d'être une réponse aux exigences de la fonction.

Comme définition pré-méditée de l'étendue, et distincte du monde physique, elle est de l'homme, expression d'une passion et d'une spéculation. Œuvre d'imagination, de libre invention, elle est aussi science abstraite de l'espace. Image, par ses rythmes et ses ordonnances, d'une sensibilité inspirée, elle doit satisfaire, dans ses intentions comme dans ses structures aux conditions de la rigueur mathématique.

C'est dire assez qu'elle ne peut être limitée à l'exécution des mandats d'une mathématique purement pratique et utilitaire. C'est dire aussi qu'une architecture digne de ce nom ne saurait davantage composer avec les ingérences de quelque autre forme d'expression plastique et qui serait étrangère à sa démarche propre.

Le souci presque exclusif de la fonction, une préférence outrée pour l'angle droit, à quoi veut se limiter une certaine architecture actuelle – réaction sans aucun doute fondée contre les excès de l'ornement – représentent, aussi certainement, un danger sérieux d'appauvrissement pour la poétique des formes.

Le rationalisme gothique, assignant dans ses programmes si sûrement sa part au décor, trouvant si tôt et presque sans repentir le ton de la plus vibrante et de la plus juste éloquence, donne bien la mesure de la parfaite réussite, de cette contribution harmonieuse de l'imagination créatrice, de la sensibilité, à une œuvre de spéculation. Cette part du décor ne peut trouver sa juste place dans une architecture que si elle procède de la conception même de l'œuvre. Trop souvent réduite à l'application de poncifs ornementaux, parure arbitraire, parfois franchement incongrue, elle reste pourtant un élément important du langage des formes. L'ornement est part nécessaire du style, il est un mode d'existence de la forme dans l'espace. Certaines inventions de l'architecture baroque, si lyriquement aventurées, en sont une illustration excellente. Par comparaison, le purisme systématique de bon nombre d'architectures actuelles, qui ne hasarde pas le moindre ornement, a quelque chose de décourageant.

Ce soin, jusqu'à la prévention, du fonctionnel, et qui ne suffit pas nécessairement à imposer des formes harmonieu-

ses, conduit le plus souvent à un conformisme de l'indigence, indigence bientôt ressentie comme déprimante et insupportable et à laquelle on s'empresse de remédier par des apports décoratifs, qui n'ont plus rien de commun avec les intentions du constructeur. Ces solutions sont, cela va de soi, de fâcheux palliatifs, sculptures décoratives, fresques, mosaïques, œuvres belles et réussies dans le meilleur des cas, mais qui ne font que très accessoirement corps avec l'ensemble architectural. Pour une œuvre ornementale de bonne venue et qui s'astreint au respect le plus exact des données de son support, combien de décosations inconvenantes, agressives et qui sont, du point de vue de l'architecture, de parfaites inconséquences!

Les partis favorables, les programmes intéressants ne manquent pas à l'architecture d'aujourd'hui, et qui pourraient être l'occasion de solutions décoratives heureuses, de distributions ornementales cohérentes, pensées par le constructeur, non comme un embellissement éventuel (et bientôt jugé superflu, vienne à se poser la question primordiale de l'ascenseur ou de la machine à laver), mais comme un élément nécessaire du style de l'architecture.

Le créateur d'une œuvre architecturale ne peut évidemment recourir avec profit à la sculpture ou à la peinture que convaincu qu'elles sont des moyens indispensables à l'expression de sa pensée. Que des expériences malheureuses, ou – ce qui est le cas le plus fréquent – les limites étroites d'un budget le découragent de le faire n'implique pas qu'il y doive renoncer.

Les contingences de notre temps, les exigences techniques accrues de sa profession ne laissent guère à l'architecte le loisir de pratiquer la sculpture ou la peinture – l'ère est révolue des Alberti, des Michel Ange –, aussi doit-il confier la part décorative de son œuvre à des sculpteurs ou à des peintres, au risque de voir ses intentions plus ou moins bien interprétées, et c'est là une difficulté de l'entreprise. Difficulté qui ne justifie pas qu'on y renonce, pour courir le plus grand risque, dans la suite, des solutions bâtarde, plaquées sur l'œuvre, et qui la défigurent. Les conditions d'une réussite, la soumission du décorateur au programme du constructeur, l'accord entier de leurs intentions, ne sont certainement pas rêve utopique. Une pratique correcte des problèmes de la décoration monumentale, une conception lucide et loyale de la collaboration du décorateur et de l'architecte doivent conduire à des résultats favorables, et à tout le moins préférables aux solutions extrêmes d'une architecture indigente ou du scandale d'une décoration intempestive.

C. Loewer